
Actualité de la propriété intellectuelle : le cadre juridique en matière de droit d'auteur et de droits voisins

Formation en présentiel

Dates : du 16/06/2025 au 18/06/2025

Durée : 2,5 jours

Publics visés : Personnels de bibliothèque ou de centre de documentation nécessitant une bonne connaissance juridique

Lieu de la formation : Enssib, 17/21 boulevard du 11 novembre 1918 , 69100 Villeurbanne

Responsable scientifique : Anne-Laure STERIN Juriste, formatrice en droit d'auteur et droit de l'image

Compétences visées

Connaître le cadre juridique en matière de droit d'auteur et de droits voisins, ainsi que les mécanismes d'application : pratiques licites, utilisations relevant des exceptions, utilisations nécessitant une autorisation, licences, cessions de droits, rémunérations.

Comprendre les évolutions en cours.

Connaître le cadre législatif autour de l'Intelligence Artificielle

Méthodes pédagogiques

Exposés, retours d'expériences, échanges

Contenu de la formation

Le cadre : définitions et principes.

Les règles de base du droit d'auteur : droit patrimonial, droit moral.

Utiliser textes, images, musiques et vidéo en bibliothèques : identifier les droits en jeu et négocier les autorisations. Négocier les autorisations : la pratique contractuelle. Application à plusieurs produits et services documentaires sous forme de cas pratiques.

l'Intelligence Artificielle: cadre législatif

La formation, organisée sur 2,5 jours, débutera le 16 juin en début d'après midi.

Tarifs 488€

Gratuit pour les personnels des ministères de l'enseignement supérieur et de la culture : [consultez les tarifs particuliers](#)

Formation soutenue par le Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture.

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vos contacts

Claudette Laib et Hélène Sauvageot, Gestionnaires stagiaires - Pôle FTLV

Direction des études et des stages

Tél : +33 (0)4.72.11.44.46

Email : formationcontinue@enssib.fr

Candidater à la formation

Dates de candidature : du 26/09/2024 au 24/05/2025.

Une sélection des participants sera effectuée 2 jours après la clôture des candidatures.